FESTIVAL D'ÉNERGIES

30 & 31 MAI 2020 • SOULAC

SOULAC 2020

AUVERGNE LIMOUSIN

CMCAS CLERMONT - LE PUY
Caisse Mutuelle Complémentaire et d'Actions Sociales

CMCAS LIMOGES

CMCAS MONTLUÇON

Moulins Vichy

CMCAS TULLE AURILLAC

activités sociales de l'énergie

comité de Coordination des cmcas

CCAS
www.ccas.fr

Bulletin d'inscriptions

A retourner avec votre règlement à votre CMCAS

Inscriptions avant le 30 avril 2020

	Nom et prénom	Date de naissance	Tarif	Total
Agent (ouvrant-droit)			35 €	
Conjoint (ayant-droit)			35 €	
Enfant de + de 15 ans (ayant-droit)			35 €	
Enfant de + de 15 ans (ayant-droit)			35 €	
Enfant de + de 15 ans (ayant-droit)			35 €	
Enfant de - de 15 ans (ayant-droit)			Gratuit	
Enfant de - de 15 ans (ayant-droit)			Gratuit	
Enfant de - de 15 ans (ayant-droit)			Gratuit	
Un invité par ouvrant-droit			70 €	
Total				

Mode de transport :

La CCAS met en place un transport au départ des CMCAS. Le prix des bracelets comprend le transport et l'accès au Festival.

☐ **Véhicule Personnel (pensez au covoiturage !)** ☐ **Moto** ☐ **Bus**

Choisissez votre lieu de départ* :

*** lieu de départ = lieu de retour. un seul lieu par bulletin**

☐ Brioude ☐ Brive la Gaillarde ☐ Clermont-Ferrand
☐ Guéret ☐ Issoire ☐ Limoges La Roche au Gô ☐ Le Puy-en-Velay
☐ Montluçon ☐ Moulins ☐ Tulle ☐ Vichy

Vivez le festival à fond !! Privilégiez le bus !

Les horaires de départ vous seront communiqués par mail ou par courrier.

Vous serez recontactés ultérieurement pour la récupération des bracelets.

Hébergement :

Sous toile, emplacements prévus.
Pensez à prendre votre matériel (toile de tente et duvet)

FESTIVAL D'ÉNERGIES
30 & 31 MAI 2020 • SOULAC
L'AVENIR EST À NOUS

Festival d'Energies

Soulac 2020

Charte des festivaliers et festivalières

Cette charte a pour objet de définir les règles de vie avant, pendant et après le Festival.
Basée sur un engagement conjoint des CMCAS, des Territoires, de la CCAS et du Comité de Coordination des CMCAS, elle est acceptée et mises en œuvre par l'ensemble des acteurs du Festival. Chaque festivalier s'engage au respect mutuel et veille à observer et faire observer les décisions prises par les organismes sociaux.

Je m'engage à respecter et à faire respecter l'ouverture et la clôture du Festival.

L'ouverture du Festival d'Énergies 2020 est prévue **le samedi 30 mai à 12h00.** Sa clôture est fixée au **dimanche 31 mai à 17h00. Il est impératif, pour des raisons de sécurité, de faire respecter ces horaires.** En effet, avant midi le samedi et après 17h00 le dimanche, il n'y aura qu'une régulation restreinte, donc un risque pour la sécurité des biens et des personnes. Nous appelons à la responsabilité de chacun d'entre vous pour respecter ces consignes en rappelant qu'aucun espace ne sera ouvert avant le samedi midi, heure à laquelle la commission de sécurité donne son accord à l'ouverture du Festival. Aucune animation, restauration-hébergement ne sont prévus après le dimanche 31 mai 16h30. De même, les espaces des CMCAS fermeront leurs portes à 4h00 du matin dans la nuit du samedi au dimanche.

Je m'engage à respecter et à faire respecter nos valeurs de Développement Durable, Social et Solidaire.

Conformément à la charte DDSS de la CCAS, les axes de Développement Durable, Social et Solidaire (DDSS) feront parties du Festival d'Énergies 2020. Nous souhaitons faire du Festival un lieu où les déchets seront gérés au mieux. Des poubelles et des containers de tri sélectif seront à la disposition des festivaliers. La mise en place de gobelets consignés, doit supprimer toute utilisation de verres en plastiques jetables.

Je m'engage à respecter et à faire respecter la modération de la consommation d'alcool.

Pour passer un moment festif et agréable, je veille à ma consommation d'alcool et notamment d'alcool fort. Je suis vigilant à la consommation de mes camarades, je ne les incite pas à consommer.

Je m'engage à respecter et à faire respecter les lois concernant l'interdiction de consommation de drogue.

La consommation de drogue est interdite dans l'enceinte du Festival comme à l'extérieur. L'objectif fondamental est de protéger les personnes et éviter tout incident qui pourrait contraindre à un recours aux lois en vigueur.

Je m'engage à respecter et à faire respecter le principe de fonctionnement des bracelets.

Je m'engage à porter mon bracelet dès mon départ de ma CMCAS, pendant toute la durée de l'évènement, et ce, jusqu'à la clôture du Festival le dimanche à 17h00.

Je m'engage à respecter et à faire respecter les règles d'hébergement.

Les arrêtés préfectoraux n'autorisent pas le camping sauvage. Des structures adaptées sont louées autour du Festival afin d'héberger les festivaliers dans des endroits sécurisés. Ne vous aventurez pas seul hors de ces périmètres. Respectez le lieu d'hébergement et les sanitaires qui vous sont mis à disposition.

Je m'engage à respecter et à faire respecter les infrastructures et le matériel de transport mis à ma disposition, avant et après le Festival.

A chaque édition, des régulateurs transport mais aussi des professionnels des transports en commun, sont l'objet d'attitudes mettant en cause leur sécurité et/ou celles des festivaliers, des comportements d'irrespect et d'incivilité.
La règlementation nous impose certaines mesures comme :

- ✓ Plan de transport imposé et non négociable.
- ✓ Consommation d'alcool prohibée dans les transports collectifs.
- ✓ Encadrement au départ et à l'arrivée par les forces de l'ordre si nécessaire à la demande du transporteur.
- ✓ Risque de refus de transport.

Je m'engage à respecter et à faire respecter toutes les animations du Festival.

Afin de préserver l'harmonie entre les activités, chaque espace veille à concilier son animation avec celles environnantes.

Je m'engage à respecter et à faire respecter la sécurité des personnes et des biens.

Chaque festivalier est responsable. Il doit en premier lieu tout mettre en œuvre pour assurer sa sécurité et celle des autres et prévenir des éventuels actes de violence qui pourraient être commis. En ce sens, la qualité des animations et des activités proposées, leur diversité, l'innovation dont elles font preuve, en captant l'attention et l'intérêt, sont les garants d'un bon déroulement du Festival.

Je m'engage à avoir un comportement citoyen à l'intérieur comme à l'extérieur du festival.

Notre image et notre comportement à l'intérieur comme à l'extérieur doivent être irréprochables.
Nous ne sommes pas seuls à Soulac-sur-Mer. Afin de préserver la tranquillité des riverains, chaque festivalier s'engage à respecter les horaires de fermeture, le matériel communal et privé et les personnes qu'il pourrait croiser.
Les équipements collectifs, toilettes, lieu de restauration... sont à respecter également.
Il en va de même pour les personnes internes au Festival. Le Festival d'Énergies 2020 est organisé par des bâtisseurs des Activités Sociales, ils sont présents pour vous permettre de vivre un excellent moment, merci de les respecter.
De plus, l'irrespect et l'incivilité sont contraires à toutes nos valeurs de justice, de dignité et de solidarité !

Nom et prénom

Signature